

Importance et phénologie des stationnements internuptiaux de trois espèces d'Ardéidés (Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, Grande aigrette *Ardea alba*) en Picardie Maritime en 2021-2022, grâce au suivi de leurs dortoirs

Par Thierry RIGAUX



Photo 1 : Aigrettes garzettes en pêche en baie d'Authie. © Thierry RIGAUX

Avec son arrivée dans le paysage ornithologique de Picardie maritime - dans les années 1980 pour sa reproduction et la fin de cette décennie pour sa présence hivernale (CARRUETTE et RIGAUX, 2013), le Héron garde-bœufs constitue avec l'Aigrette garzette et la Grande aigrette une communauté d'ardéidés désormais bien implantée dans la frange occidentale de Picardie.

En Picardie maritime, que l'on définira ici comme l'ensemble du littoral du département de la Somme, des estuaires de la Somme et de l'Authie et de leurs abords immédiats, des basses vallées de la Somme (jusqu'aux environs d'Abbeville) et de l'Authie (jusqu'aux environs de Nampont-Saint-Martin, voire un peu en amont), le recensement exhaustif de ces trois espèces n'est guère possible qu'en les comptant sur les dortoirs où ils se rassemblent à l'approche de la nuit, leur activité de recherche alimentaire étant diurne, même si elle peut s'étendre aux heures crépusculaires, surtout pour les Aigrettes garzettes et les Grandes aigrettes.

Matériel et méthode

Même s'il n'est pas exclu qu'un ou deux dortoirs de ces oiseaux nous soient inconnus, nous constatons que les effectifs comptés au dortoir dépassent fortement ceux notés en journée sur les zones d'alimentation, la couverture intégrale du territoire de Picardie maritime nous paraissant d'ailleurs impossible à assurer avec les moyens actuellement mobilisables.

Compte tenu du nombre important de dortoirs accueillant ces oiseaux (une bonne douzaine sont déjà connus), le travail de recensement ne serait pas possible sans la participation déterminante d'un ensemble d'ornithologues, bénévoles pour la plupart.

Il m'est agréable de citer et remercier ici : Maxian MARADENNE, Florian MAEREN, Sabrina LANGIN, Olivier NOËL, Olivier HERNANDEZ, Michel GUERVILLE, Anne FRÈRE, Philippe CARRUETTE, avec une mention spéciale pour Benjamin PERRAUD, François MÉRANGER, Michel GUERVILLE qui ont assuré de multiples comptages sur des sites de première importance.

Les heures de comptages doivent être adaptées tout au long de la saison et se poursuivre jusqu'à la nuit noire, les deux espèces pouvant arriver le plus tard sur les dortoirs étant en général l'Aigrette garzette et plus encore la Grande aigrette, soit qu'elles prolongent leurs activités de chasse plus tard (ce que nous avons plus d'une fois observé), soit qu'elles rejoignent le dortoir à partir d'un territoire de chasse éloigné.

Les comptages peuvent se faire le soir, comme le matin, en fonction du rythme biologique des observateurs... ou de leurs diverses contraintes, mais aussi en fonction des caractéristiques des dortoirs : personnellement, et contrairement à ce qu'on pourrait penser a priori, je trouve intéressant de privilégier une observation de l'arrivée des oiseaux à contre-jour pour les arrivées tardives le soir, ou les départs précoces du matin. Une bonne capacité de

reconnaissance des trois espèces dans de mauvaises conditions d'observation est requise et il est donc utile de bénéficier d'un réseau d'observateurs expérimentés ayant développé cette agilité.

Quelques doutes subsistent parfois dans l'identification des oiseaux, généralement entre Aigrette garzette et Héron garde-bœufs et, plus rarement, entre Aigrette garzette et Grande aigrette. Ces doutes portent très généralement sur des fractions marginales des flux d'oiseaux de telle sorte qu'ils ne sont pas une restriction dommageable à la possibilité d'exploiter les données avec sécurité.

Les observations ont été effectuées autour du milieu du mois (entre 10 et le 20 de chaque mois) en essayant de procéder à des décomptes simultanés sur des dortoirs qui pourraient échanger des oiseaux. Mais il semble qu'il y ait dans l'ensemble une bonne fidélité des oiseaux aux différents dortoirs, leur fréquentation présentant certes des fluctuations mais pas une allure chaotique.

Sur la seule propriété privée au sein de laquelle il est apparu nécessaire de se situer pour comptabiliser au mieux les oiseaux, une autorisation du propriétaire a été obtenue et il est averti au préalable de chacun de nos comptages.

Les lecteurs de ce bilan sont d'ailleurs invités à respecter les propriétés privées et les différentes restrictions d'accès pouvant être en vigueur également sur les espaces publics.

Principaux résultats

Caractérisation des dortoirs

13 dortoirs ont fait l'objet de suivis, systématiques ou presque pour la majorité (les plus importants, en gras ci-dessous), plus ponctuels pour d'autres (sites secondaires pour deux d'entre eux, le manque de régularité du suivi ne permettant pas d'être catégorique).

Intitulé des dortoirs	Informations éventuelles sur certaines caractéristiques
La Catouillette (bas-champs de Cayeux)	Dortoir situé dans une propriété privée mais dénombrable d'un chemin de terre à distance.
Saint-Valery-sur-Somme (parc du manoir)	Dortoir situé dans une propriété privée mais dénombrable de la promenade du quai Jeanne d'Arc longeant la Somme.
Marais de Pendé/Ribeauville	Suivi ponctuellement, lors du comptage de la mi-janvier.
Noyelles/mer (renclôture Elluin)	Terrain du Conservatoire du littoral non ouvert au public ; dortoir dénombrable depuis les abords de la D940.
Cahon	Propriété privée ; dortoir ne pouvant être dénombré convenablement que de l'intérieur de la propriété dans le cadre d'un accord particulier avec le propriétaire.
Marais du Crotoy	Secteur boisé du marais communal accessible uniquement sur autorisation.
Parc ornithologique du Marquenterre	Non accessible au grand public aux heures de fréquentation du dortoir.
Vercourt (étang)	Propriété privée ; dortoir comptable à partir d'un espace accessible à tous mais obtention récente d'une autorisation d'accès nominative améliorant la sécurité du dénombrement.
Marais de Flandre (gravière)	Propriété privée ; dortoir difficilement dénombrable mais secondaire (accueil principal de Grandes aigrettes).
Marais d'Arry	Terrain du Conservatoire du littoral, accessible uniquement sur autorisation.
Namport (basse vallée de l'Authie)	Localisation habituelle du dortoir permettant son suivi à partir d'une route.
Conchil (gravière)	Dortoir localisé dans une propriété privée et assez délicat à suivre.
Groffliers - Pas-de-Calais (dunes du nord Baie d'Authie)	Terrain du Conservatoire du littoral ; dortoir dénombrable à distance du site depuis la baie d'Authie vers une dune bordière.

La carte ci-dessous en montre une localisation, volontairement approximative par souci de ne pas

divulguer une localisation trop précise de sites qui seraient vulnérables.

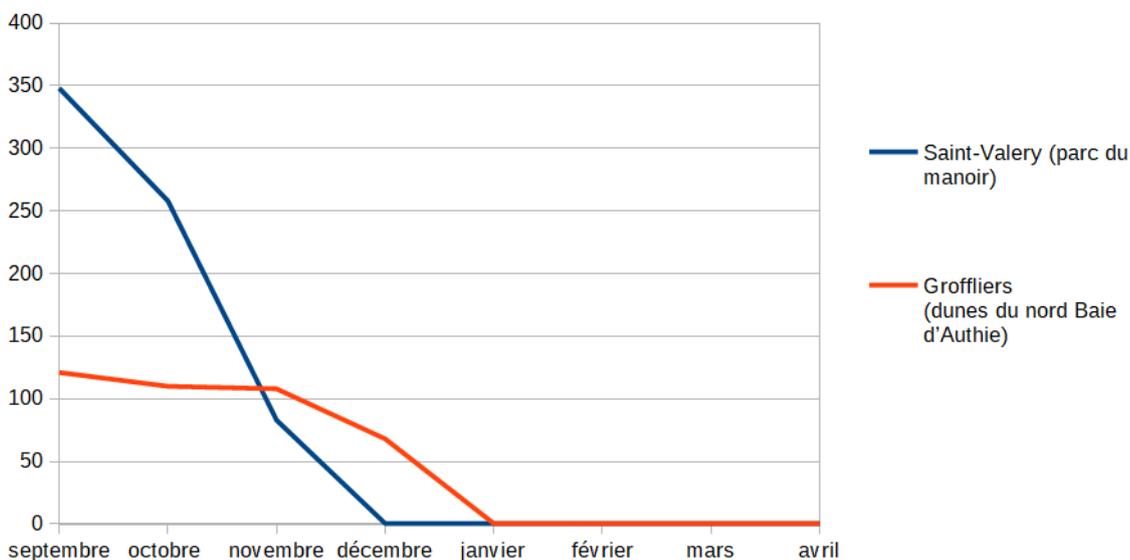


Carte 1 : Carte de localisation des dortoirs suivis. © Geoportail - Thibaut BAZATOLLE

Sur les 10 sites régulièrement suivis, 8 accueillent régulièrement les trois espèces. Seuls deux sites n'accueillent qu'exclusivement ou très majoritairement une espèce : il s'agit des dortoirs de Saint-Valery-sur-Somme (département de la Somme) et de Groffliers, (Pas-de-Calais) en bordure respectivement des

estuaires de la Somme et de l'Authie, qui hébergent avant tout des Aigrettes garzettes.

Ces deux dortoirs perdent leur fréquentation par les Aigrettes en cours d'hiver comme l'illustre le graphique suivant :



Graphique 1 : Évolution des effectifs d'Aigrettes garzettes comptées sur les estuaires de Saint-Valery et Groffliers au cours de la saison inter-nuptiale 2021 à 2022.

Tous les dortoirs présentent comme caractéristiques d'être boisés et d'offrir une tranquillité suffisante dans un territoire (la plaine maritime picarde) où la chasse est presque omniprésente. Les dortoirs peuvent cependant s'installer dans des secteurs chassés pourvu que le dortoir et ses abords rapprochés ne le soient pas, à minima en fin de soirée ou tôt le matin. C'est le cas pour le dortoir de Cahon, celui du marais du Crotoy, celui de Nampont (parfois perturbé toutefois) ainsi que pour le dortoir de Conchil.

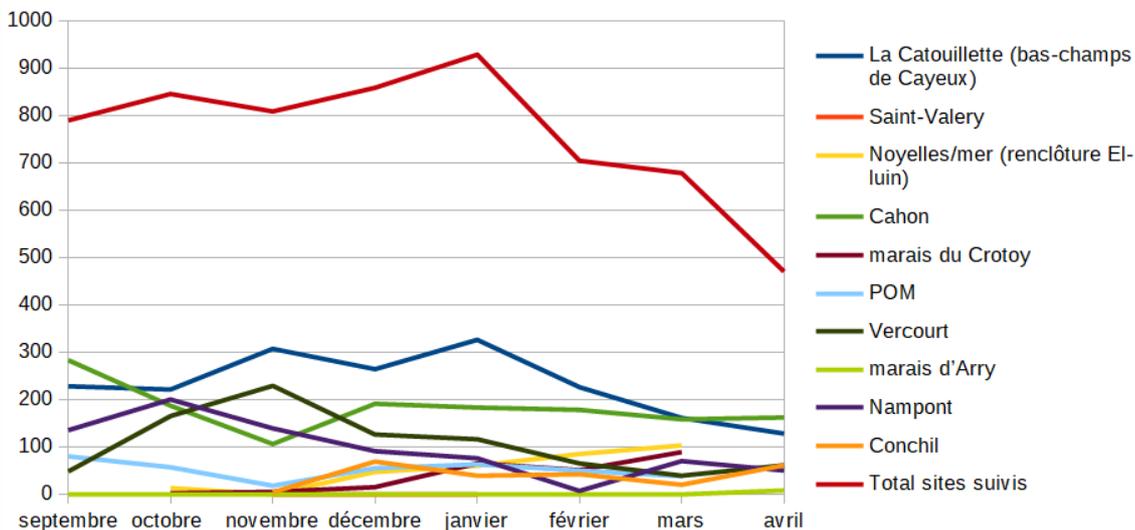
Les propriétés du Conservatoire du littoral jouent un rôle important pour l'accueil des dortoirs : dunes de Groffliers (62), parc ornithologique du Marquenterre, marais d'Arry (peu suivi en 2021/2022) tandis que des

propriétés privées suffisamment tranquilles sont également importantes : dortoir de Cahon (déjà cité), dortoir de la Catouillette à Hautebut (bas-champs de Cayeux/mer), étang de Vercourt.

La très grande majorité des dortoirs présentent à leurs pieds ou à très forte proximité une zone d'eau libre, qui permet aux oiseaux de boire et d'effectuer certaines phases de leurs toilettes. Le parc du manoir de Saint-Valery-sur-Somme fait exception à cette règle générale, même si la Somme canalisée dans l'estuaire n'est pas loin.

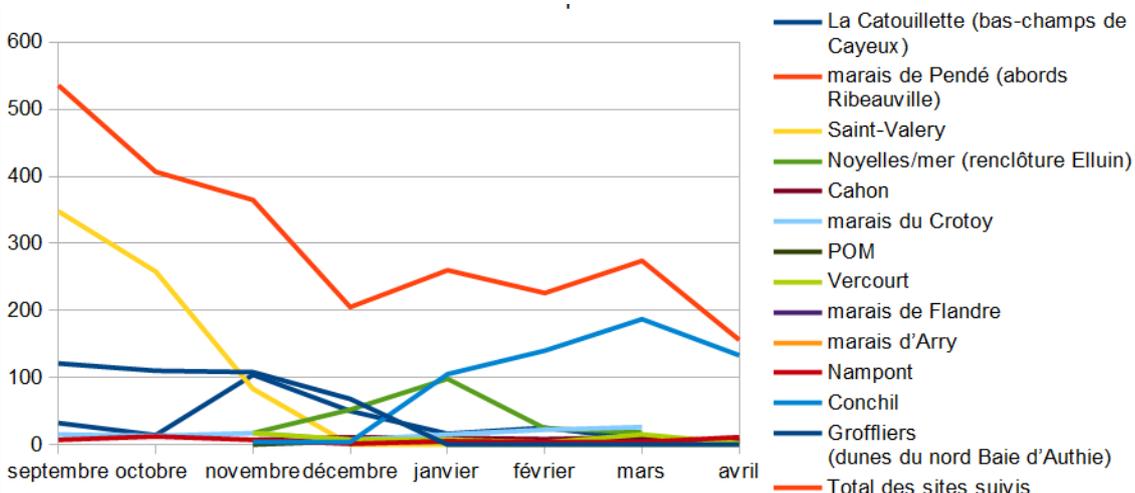
Les effectifs comptés évoluent comme suit pour les trois espèces suivies :

• Évolution saisonnière des dortoirs de Hérons garde-bœufs au cours de la saison internuptiale 2021/2022 (graphique 2).



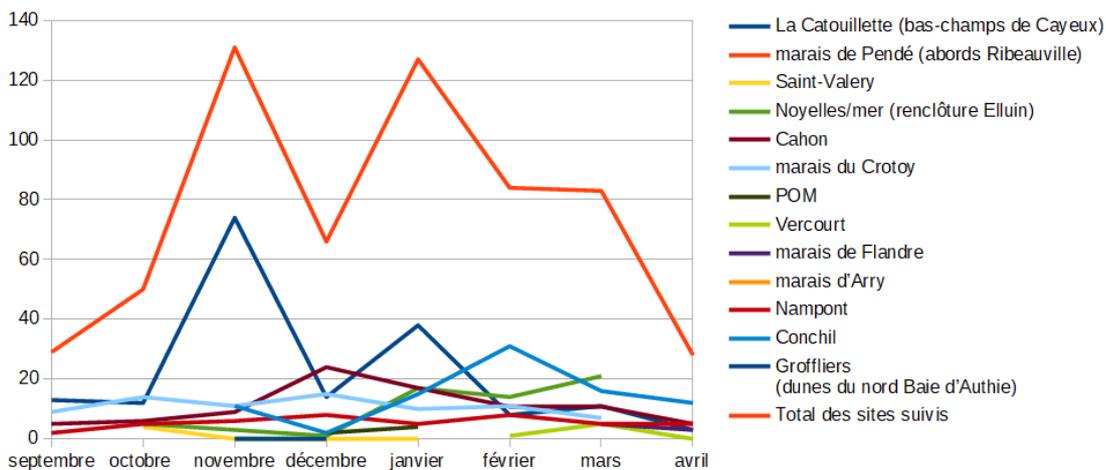
Graphique 2 : Évolution des effectifs de Hérons garde-bœufs comptés sur les dortoirs régulièrement suivis de Picardie Maritime au cours de la saison internuptiale 2021 à 2022.

• Évolution saisonnière des dortoirs d'Aigrettes garzettes au cours de la saison internuptiale 2021/2022 (graphique 3).



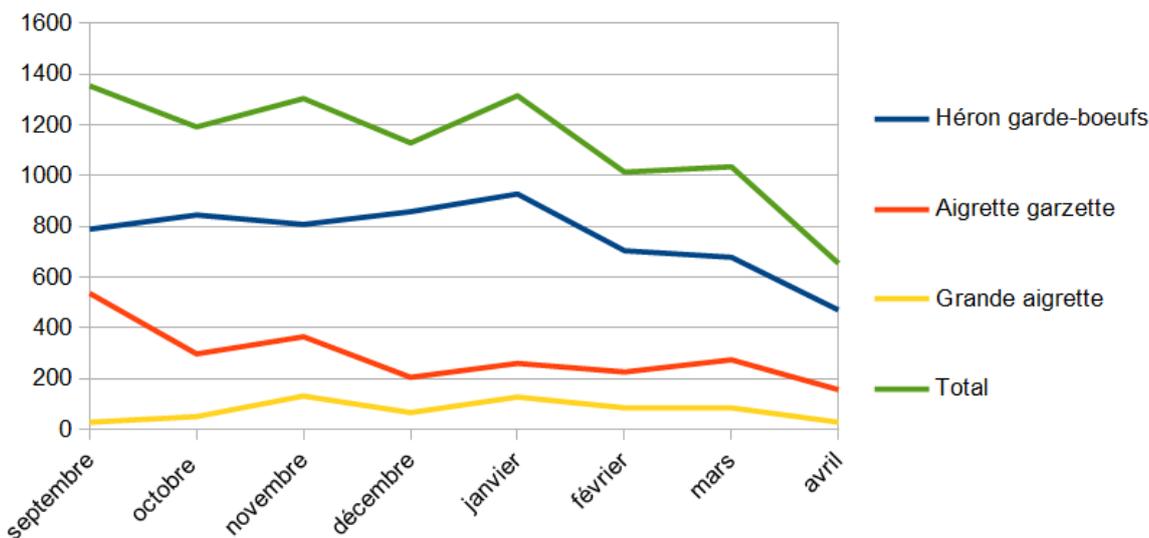
Graphique 3 : Évolution des effectifs d'Aigrettes garzettes comptés sur les dortoirs régulièrement suivis de Picardie Maritime au cours de la saison internuptiale 2021 à 2022.

- Évolution saisonnière des dortoirs de Grandes aigrettes au cours de la saison internuptiale 2021/2022 (graphique 4).



Graphique 4 : Évolution des effectifs de Grande aigrettes comptées sur les dortoirs régulièrement suivis de Picardie Maritime au cours de la saison internuptiale 2021 à 2022.

- Évolution saisonnière globale des dortoirs de la communauté des trois espèces au cours de la saison internuptiale 2021/2022 (graphique 5).



Graphique 5 : Évolution des effectifs des trois espèces d'Ardéidés comptées sur les dortoirs régulièrement suivis de Picardie Maritime au cours de la saison internuptiale 2021 à 2022.

Synthèse et discussion

Il s'avère donc que le peuplement des trois espèces d'ardéidés étudiées est dominé par le Héron garde-boeufs (dont l'effectif a dépassé les 900 individus en janvier 2022), puis par l'Aigrette garzette (avec un maximum d'abondance de plus de 500 oiseaux observé en début de saison), les effectifs cumulés de Grande aigrette ne dépassant que difficilement la centaine d'individus.

Les phénologies d'abondance maximale sont différenciées : si l'abondance de la garzette est maximale en fin d'été/début d'automne, celle du Héron garde-boeufs se maintient remarquablement bien l'hiver, l'effectif maximal étant même noté à la mi-janvier. Une diminution d'abondance du garde-boeufs est notée ensuite de janvier à avril alors que les effectifs de garzettes sont à peu près stables.

La désertion en cours de saison par les garzettes des dortoirs de Saint-Valery et Groffliers (et leurs transferts partiels fortement suspectés vers ceux de la renclosure Elluin à Noyelles d'une part, et de Conchil de l'autre) pourrait être due à un changement dans le régime alimentaire des Aigrettes en lien avec :

- une réduction des ressources alimentaires dans les estuaires : il subsiste des oiseaux en hiver mais en petites quantités,
- une augmentation de l'exploitation des populations de lombrics des prairies et des cultures dès lors que des épisodes de pluie intenses, prolongés ou répétés rendent cette ressource alimentaire accessible.

Ces deux pistes d'explication ne sont que des hypothèses apparaissant plausibles au vu de l'évolution perçue de la distribution spatiale des Aigrettes en journée, période d'alimentation, et de la consommation effective de lombrics maintes fois observée.

Concernant les Hérons garde-bœufs, il faut souligner l'importance du dortoir de Hautebut mais aussi le fait que les oiseaux quittent ce dortoir essentiellement en direction du SE. Les oiseaux dormant à Hautebut ne s'alimentent donc pas beaucoup dans les bas-champs de Cayeux/mer. Je les ai trouvés en période

internuptiale dans les prairies accueillant des bovins (surtout) ou des chevaux et subsistant encore autour de certains villages arrière-littoraux du Vimeu.

Notons que Benjamin PERRAUD et Thomas DOMALAIN du GONm ont par ailleurs repéré des dortoirs de Hérons garde-bœufs en basse vallée de la Bresle et qu'il pourrait éventuellement y avoir des échanges entre ces populations voisines.

L'année 2022/2023 a d'ores et déjà fait l'objet d'un suivi supplémentaire. Nous verrons dans un bilan prochain quelles informations supplémentaires elle nous aura apportées.

Et nous engageons dès maintenant une nouvelle année de suivi en espérant améliorer encore la régularité et la qualité du suivi qui dépendent du nombre et de la compétence des observateurs qui pourront se mobiliser.

Bibliographie

- CARRUETTE et RIGAUX (2013), Héron garde-bœufs, in COMMECY X. (Coord.), BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T. & ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. L'Avocette 37 (1) : pages 93-94.

Thierry RIGAUX
rigaux.th@gmail.com
11 rue d'Armor
80090 AMIENS
Mobile : 06 73 30 62 46